

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce placement collectif. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce placement collectif et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Physical Gold (le « Compartiment »)

B1 - ISIN: CH1137723222 (la "Classe")

un compartiment de Swiss Positive Fund (le « Fonds »)

Direction de Fonds: FundPartner Solutions (Suisse) SA

Objectifs et politique de placement

Objectif d'investissement

L'objectif de placement du compartiment « Swiss Positive Fund - Physical Gold » consiste à obtenir une appréciation du capital à long terme en reflétant le rendement à long terme de l'or physique par le biais d'un véhicule exposé principalement en direct en Or Physique Responsable au bénéfice de labels, et dont le métal, ses sources d'extractions, ses conditions de transformation suivent des critères de responsabilité.

Politique d'investissement

La politique de placements du Compartiment est mise en oeuvre par des investissements directs à hauteur de minimum 90% en lingots et barres standards au bénéfice des labels suivants:

- Barres ou lingots labellisés « Provenance Gold » par PAMP SA ("Provenance Gold");
- une raffinerie suisse LBMA Good Delivery (GD);
- Barres ou lingots produits à partir de sources minières labellisés par la Swiss Better Gold Association (« SBGA ») ("Swiss Better Gold");
- Barres ou lingots qui suivent Le LBMA Gold Responsible Guidance 8 (et supérieures) et produit par une raffinerie LBMA GD (« LBMA GD Gold »).

L'or physique sera sous la forme de barres standards d'environ 12.5 kg avec une pureté de 995/1000 au minimum, ou sous la forme de lingots de 1kg d'une pureté de 999/1000 au minimum.

Accessoirement, jusqu'à hauteur de 10 % maximum de sa fortune, le Compartiment peut investir dans d'autres parts de placements collectifs ou ETF sur l'or, des instruments du marché monétaire ou des avoirs à vue et à terme.

En outre, le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de couvrir le risque de change.

Fréquence des opérations de souscription et de rachat

La valeur nette d'inventaire est calculée quotidiennement. Les ordres de souscription et de rachat qui entrent auprès de la banque dépositaire chaque jour ouvrable jusqu'à 11H au plus tard (jour de passation de l'ordre) sont calculés le jour ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là.

Politique de distribution

Cette Classe de parts réinvestit ses revenus.

Devise

La devise de la Classe est CHF.

Minimum de souscription et/ou de détention

La Classe est ouverte aux investisseurs qualifiés selon l'art. 10 al. 3 LPCC et investissant un minimum de CHF 10'000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé



Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Classe de parts.

- La catégorie de risque indiquée ne constitue pas un objectif ou une garantie et peut évoluer avec le temps.

- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le compartiment se situe dans la catégorie de risque 5 car la volatilité de ses rendements est élevée. Le compartiment investit dans des l'or physique et peut donc être soumis à de fortes fluctuations de marché. Le placement requiert donc une tolérance au risque élevée. Aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que la valeur d'une part ne tombera pas en dessous de son prix d'achat.

Risques additionnels

Cette valeur est influencée par divers facteurs, dont (sans toutefois s'y limiter):

- Le Compartiment n'offre aucune garantie du capital ni aucune mesure de protection des actifs.

La Classe de parts est également exposée aux risques suivants qui ne sont pas expliqués par l'indicateur synthétique de risques:

- **Risques liés au marché de l'or:** le prix de l'or est influencé par des facteurs fondamentaux, macro-économiques cycliques, il peut être très volatil. Une baisse du prix de l'or engendrera une perte qui pourrait ne jamais être récupérée. Ce compartiment s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme.

- **Risques de liquidité:** lorsque les conditions de marché sont inhabituelles ou qu'un marché est caractérisé par des volumes particulièrement faibles, le Compartiment peut rencontrer des difficultés à évaluer et/ou négocier certains de ses actifs, en particulier pour répondre à des demandes de rachat de grande envergure.

- **Risques opérationnels:** le Compartiment est exposé au risque de pertes significatives résultant d'une erreur humaine ou de défaillances des systèmes ou d'une valorisation incorrecte des titres sous-jacents.

- **Risques de contrepartie:** l'utilisation d'instruments dérivés, qui sont des contrats avec des contreparties, peut engendrer des pertes importantes en cas de défaut de la contrepartie, l'empêchant d'honorer ses engagements.

- **Risques règlement:** en investissant sur les marchés financiers, le Compartiment est soumis au risque qu'un règlement escompté ou une remise de titres n'ait pas lieu en temps et en heure ou n'ait pas lieu du tout.

Pour les risques spécifiques liés au Compartiment veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails.

Frais

Frais à la charge de l'investisseur

Commission d'émission	Aucun
-----------------------	-------

Commission de rachat	Aucun
----------------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être déduit des capitaux investis par l'investisseur

Frais à la charge de la fortune du placement collectif sur une année

Frais courants	0.60%
----------------	-------

Frais à la charge de la fortune du placement collectif dans des conditions spécifiques

Commission de performance	Aucun
---------------------------	-------

Les frais, utilisés pour le fonctionnement du placement collectif, y compris sa commercialisation et sa distribution, réduisent la croissance potentielle du placement.

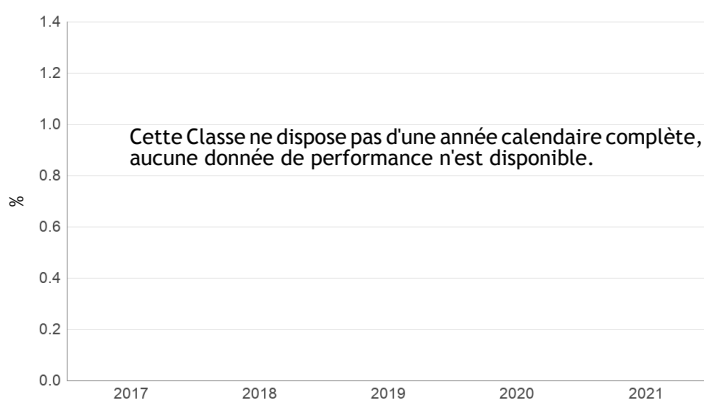
Le montant des frais courants est une estimation au 27.10.2021 (date de lancement du fonds). Il peut varier d'une année à l'autre, et est calculé sans tenir compte des:

- Commissions de performance (le cas échéant).
- Coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section "Rémunérations et frais accessoires" du prospectus du Fonds.

Performances passées

■ Classe B1 (CH1137723222)



Date de lancement de la Classe: 27/10/2021.

Informations pratiques

Direction de Fonds

FundPartner Solutions (Suisse) SA, Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse

Dépositaire

Banque Pictet & Cie S.A., Route des Acacias 60, 1211 Genève 73, Suisse

Publication des prix

La valeur nette d'inventaire par part est disponible sur www.swissfunddata.ch

Législation fiscale

Le fonds est soumis à la législation fiscale suisse. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur vos investissements.

Informations supplémentaires

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que le contrat de fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement en français auprès de la Direction de Fonds.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de FundPartner Solutions (Suisse) SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Informations spécifiques au Fonds

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Classe du Compartiment du Fonds. D'autres classes existent pour ce compartiment. Pour tous renseignements supplémentaires sur ces autres classes, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds. La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.